

## TRISOMIE 21 Côte d'Or

Maison des associations, Bte C7,  
2 rue des Corroyeurs,  
21000 DIJON

Tél : 03 80 43 47 87 

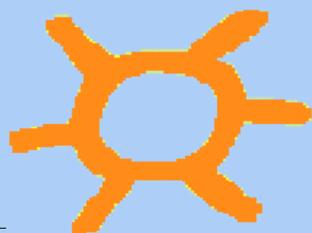


Site internet :  
(pas encore « reconstruit »)

<http://www.trisomie21-cotedor.org>

Email :

[info@trisomie21-cotedor.org](mailto:info@trisomie21-cotedor.org)



# L'ENVOL



N° 51 : Automne - hiver 2014

**TRISOMIE 21 Côte d'Or Insertion**, 111 rue d'Auxonne 21000 DIJON, 09 79 02 83 75  
[trisomie21.insertion@gmail.com](mailto:trisomie21.insertion@gmail.com)

### **L'éditorial de la Présidente**

**À TOUTES ET À TOUS  
BONNE ANNÉE 2015,**

Que l'association puisse apporter  
à chacune et à chacun une réponse à  
ses souhaits, à ses désirs, à ses de-  
mandes,

Que nous soyons tous ensemble  
des éléments porteurs de l'association  
en nous investissant et en nous res-  
ponsabilisant solidairement au profit  
de toutes les personnes avec trisomie  
21.

**Dominique MISSEREY**

**6515** petits-déjeuners  
livrés à domicile  
(2678 familles)

le 16 novembre !

(voir page 4)



### **LA MINUTE « CULTURELLE »**

Règne de Jayavarman VII (1181-1220)  
au Cambodge :

Plusieurs sculptures  
de la terrasse des éléphants  
à Angkor Thom  
représentent des personnes  
ayant le morphotype  
des trisomiques 21.



La terrasse des Éléphants

### **Sommaire :**

- ◆ Echos des CA des 20/9 et 6/12. Carnet p 2
- ◆ Joyeux anniversaires. p 3
- ◆ Journée nationale de la Trisomie 21 p 4
- ◆ Les réponses à notre questionnaire, mais pas seulement ! p 5
- ◆ Campagne d'affichage. Affiche T21 France. Que s'est-il passé en France ? p 6
- ◆ Journée mondiale de la Trisomie 21. p 7
- ◆ Handicap et (pas ou peu d') emploi. p 8
- ◆ Infos : Avantage retraite pour les parents d'un enfant handicapé. Conférence nationale du handicap. Ce n'est pas toi que j'attendais. p 10
- ◆ Dates à retenir p 11
- ◆ Une excellente surprise ... mais aussi une horreur inqualifiable p 12

## Echos du CA du 26 septembre 2014

**Carnet**

### Rapport du conseil des jeunes :

Le rapport du conseil des adultes du 11 septembre dernier est lu au conseil d'administration par Alexandre Cavina.

Etaient présents à ce conseil des adultes Claire, Anne, Mickaël, Elodie, Guillaume, Benoit, Alexandre et Xavier.

« *Ce que nous souhaitons faire :*

- des rencontres avec les amis autour d'un repas ;
- effectuer plus de sorties le soir ;
- organiser des sorties en week-end ;
- avoir des informations, des discussions sur la vie sentimentale et le respect ;
- sorties ; karaoké ; restaurant et retourner à « La Péniche de Cancale » (pour les garçons) ; cinéma ; bowling ; karting ; laser game ; Zénith (concert de Johnny) ;

Elise Von Guten souligne que ce conseil des adultes a donné lieu à beaucoup d'échanges

### Statuts de Trisomie 21 France :

L'assemblée générale de la fédération qui a eu lieu le 21 juin 2014 a déterminé trois niveaux de statuts : territoire, région et fédération.

La première étape pour les associations départementales est d'étudier les propositions de statuts et d'en faire un retour à la fédération.

Parmi les propositions, une phrase a prêté à discussion : dans l'article 2 des statuts, sur la nécessité de développer et soutenir l'étude et la recherche en situation de handicap, il est désormais prévu l'accueil d'autres handicaps. Cela implique-t-il que les parents des personnes handicapées non trisomiques devront adhérer à l'association ? Auront-ils les mêmes droits, ou ne seront-ils pas des adhérents à part entière ? N'y a-t-il pas un risque de perte d'identité ? Une discussion s'engage sur ce point. Mais l'ouverture présente aussi un intérêt : travailler avec des gens qui peuvent apporter quelque chose de nouveau.

Autre point essentiel : les jeunes porteurs de trisomie 21 seront partenaires au conseil d'administration, qui deviendra donc tripartite.

La deuxième étape du processus sera la signature d'une convention entre l'association et la fédération. Il en est donné lecture aux membres du conseil. Il y est stipulé notamment, en article 1<sup>er</sup>, que la fédération peut prendre toute mesure pour les associations. Le projet de convention est adopté à l'unanimité par les membres du conseil.

### Situation des jeunes porteurs de handicap dans le département :

A la MDPH, 350 enfants sont sur liste d'attente, donc non orientés ; ces chiffres sont contestés par l'ARS.

## Echos du CA du 5 décembre 2014

### Trois jours à Paris pour la présidente :

La fédération travaille sur un projet appelé PRISME : Palette Ressources pour l'Inclusion Socio-Médicale et Expérimentale. Il s'agit d'un accompagnement individuel de la personne avec trisomie 21 depuis le début de sa vie. C'est une nouvelle approche. Deux associations vont le tester, il s'agit de la Loire et de la Mayenne. Nous ne sommes pas vraiment concernés car ceci concerne surtout les associations gestionnaires.

Il y a eu aussi une réflexion sur le projet associatif fédéral. Ceci n'avait pas encore été fait. La fédération souhaite rédiger une charte éthique qui tienne sur une page, pour que la charte puisse figurer

Lucas, Mathieu et Samuel  
sont ravis d'avoir  
une petite sœur  
**Ninon**  
née le 3 septembre.  
La famille  
**DE MELO FERREIRA**

**Marjorie Cruz,**  
notre ostéopathe bénévole,  
vient de mettre au monde  
le 6 novembre  
**Yann.**



rer au verso en langage simplifié. Nous rajouterons cette charte dans notre propre projet associatif à l'occasion.

Les 23,24 et 25 janvier, il y aura un séminaire d'autoreprésentation dans chaque région. Il se tiendra à METZ pour la région EST qui nous concerne.

### Communication :

A l'occasion de l'opération petits-déjeuners, il est apparu de façon encore plus flagrante qu'il manque un responsable communication au sein de l'association. Avis aux bonnes volontés !

### Bénévole d'Or :

Nous avons déposé un dossier pour le concours du « Bénévole d'Or » initiée par le Crédit Mutuel et le Bien public, en partenariat avec l'université de Bourgogne. L'objectif n'est pas de distinguer un projet en particulier, mais de valoriser l'investissement, l'implication de ceux qui contribuent au bon fonctionnement quotidien des associations. Pouvaient y participer, et donc proposer le nom de l'un de leurs bénévoles, les associations dont le siège social est en Côte-d'Or et ayant pour objet de conduire des actions dans les domaines d'activité suivants : santé, social, éducation, culture, loisirs, environnement, sports, humanitaire et citoyenneté. Les portraits des bénévoles retenus seront diffusés et soumis au vote du public, puis le nom de la personne « Bénévole d'Or » sera dévoilé lors d'une soirée organisée le 26 mars 2015...



Une activité musique a été mise en place pour les petits le samedi matin, une fois par mois.

Une musicothérapeute intervient dans une salle prêtée par le SESSAD Aurore.



Une activité piscine est elle aussi envisagée pour les petits, mais tout n'est pas encore réglé pour l'instant.



## JOYEUX ANNIVERSAIRE à celles et ceux qui sont nés en :

### Janvier

le 1er : **Pierre-Yves** (26 ans),  
le 6 : **Bertille** (24 ans),  
**Marjorie** (18 ans),  
le 19 : **Thibault** (19 ans)  
le 21 : **Lilou** (5 ans)  
le 22 : **Claire** (23 ans),  
**Germain** (19 ans),  
le 23 : **Thomas** (30 ans),  
**Laurent** (39 ans)  
le 24 : **Mickaël** (21 ans),  
le 26 : **Amélie** (31 ans),  
**Mathilde** (17 ans),

### Février

le 3 : **Balian** (7 ans)  
le 7 : **Frédérique** (28 ans)  
le 11 : **Julie** (38 ans),  
le 12 : **Baptiste** (26 ans),  
**Julie** (23 ans)

### Mars

le 3 : **Robin** (25 ans),  
le 5 : **Didier** (42 ans),  
le 6 : **Guillaume** (29 ans)  
le 16 : **Delphine** (33 ans)



### AVRIL

le 2 : **Elodie** (24 ans),  
le 4 : **Charles** (18 ans),  
le 6 : **Mathieu** (5 ans)  
le 10 : **Quentin** (20 ans),  
le 11 : **Théo** (18 ans),  
le 13 : **Alexandre** (34 ans),  
le 16 : **Pascaline** (42 ans),  
le 17 : **Damien** (37 ans),  
le 21 : **Clémence** (16 ans),  
le 22 : **Alexandre** (25 ans)



### Mai

le 11 : **Laure** (21 ans),  
le 21 : **Geneviève** (45 ans),  
le 24 : **Jean-Baptiste** (38 ans),  
le 28 : **Maël** (8 ans)  
le 30 : **Alyssia** (22 ans).

### Juin

le 2 : **Benoît** (47 ans),  
le 9 : **Elodie** (37 ans),  
le 13 : **Marie-Amandine** (21 ans)  
le 15 : **Ethann** (9 ans)  
le 16 : **Sarah** (21 ans),  
le 22 : **Sophie** (22 ans),

N'hésitez pas à nous contacter...  
si vous ne retrouvez pas votre fils ou fille,  
ou si vous détectez une erreur !



# Journée Nationale de la Trisomie 21

## Opération petits-déjeuners

En 2013 : 6012 petits-déjeuners livrés à 2430 familles par 125 équipes de livreurs dans 55 communes (dont 31 hors agglomération dijonnaise).

En 2014 : **6515** petits-déjeuners (**5404** adultes et **1111** enfants) ont été livrés à **2678** familles par plus de **120** équipes de livreurs dans **58** communes.

Si les personnes qui ont commandé apprécient ce qu'elles trouvent dans leur sac et estiment que le petit-déjeuner est copieux (voir page suivante), qui peut estimer la masse totale des denrées alimentaires que cela représente ?

En fait elle se situe entre le poids d'un éléphant d'Asie et celui d'un éléphant d'Afrique !



6 tonnes et  
317,77 kgs  
de nourriture



Six tonnes et presque 318 kilogrammes ont en effet été déchargées, déconditionnées (en particulier les briques de jus et de lait qui arrivent « sous plastique » par 6, les compotes qui sont à « casser » ...), dispatchées sur les tables pour alimenter la chaîne de remplissage des sacs, et mises en sacs.

Ensuite ces presque 6,318 tonnes, à présent en 5404 sacs adultes et 1111 sacs enfants, ont été regroupées par livreur.

Puis ceux-ci les ont chargées dans leurs véhicules, puis distribués ...

S'y ajoutent les sacs « famille » renfermant le Bien Public, l'ENVOL pts-déjeuners et différents « papiers », les roses, et les cadeaux surprise cachés dans les sacs enfants !

Question place, nos besoins ont augmenté en même temps que le nombre de commandes, aussi avons-nous changé plusieurs fois de lieu : l'usine rue de Longvic en 2003 et 2004, la salle du Sacré Cœur, la salle Camille Claudel et depuis 2011 le gymnase de Neuilly les Dijon (qui en dépit des dégâts importants dus à la crue de l'Ouche en 2013 avait quand même pu être opérationnel en temps voulu).



Les sacs sont remplis. Ils vont être répartis par livreur ...

Cette opération a mobilisé plus de 350 bénévoles pendant le week-end, une quinzaine durant la semaine des pts-déj. et une équipe de neuf mensuellement à partir de février.



## Les réponses à notre questionnaire ... mais pas seulement !

Tous les 5 ans, nous joignons un questionnaire à la livraison, afin de rester à l'écoute des familles qui ont commandé. Nous avons eu 481 réponses en retour soit 18%.

La plupart a eu connaissance de l'opération par des amis : 30,1%, par Le Bien Public : 19,3%, par TRISOMIE 21 : 13,5%, sur leur lieu de travail : 7,5%, par une mairie : 6%, par sa famille, sinon par un proche d'enfant trisomique : 5,5%, par un commerçant 5,5%, par sa boîte aux lettres : 3%, par les radios : 2,7%, par la publicité : 2,4%, de façon diverse (non précisée) : 2,2%, par les MJC ou Centres Sociaux : 1,4%, par la paroisse et le Rotary club : 1,1%.

Sur les 481 familles ayant retourné leur questionnaire, 4 n'ont pas été livrées dans le créneau horaire souhaité (0,8%), 2 n'ont pas trouvé la livraison faite à leur convenance (0,4%) et 1 seule n'a pas trouvé les fournitures à son goût (0,2%).

Concernant les tarifs : aucune personne ne les trouve trop élevés. 7,9% les trouvent « très bon marché », « peu chers » ou préconisent une augmentation. 25,5% les trouvent « plus que corrects », « très intéressants », « très bien » ... et 66,7% les trouvent « bien », « bons », « corrects », « convenables », « raisonnables », « adaptés »...

Une personne a indiqué que « les tarifs sont très convenables, on pourrait suggérer que l'on peut donner plus si on le souhaite » et une autre que « le prix importe finalement assez peu puisqu'il s'agit d'une action caritative ».

La prestation a été jugée positive à 100% et plus précisément : excellente ou très bonne pour 13,9%, bonne pour 85,4% et moyenne pour 3 personnes soit 0,6%.

Quelques petites phrases :

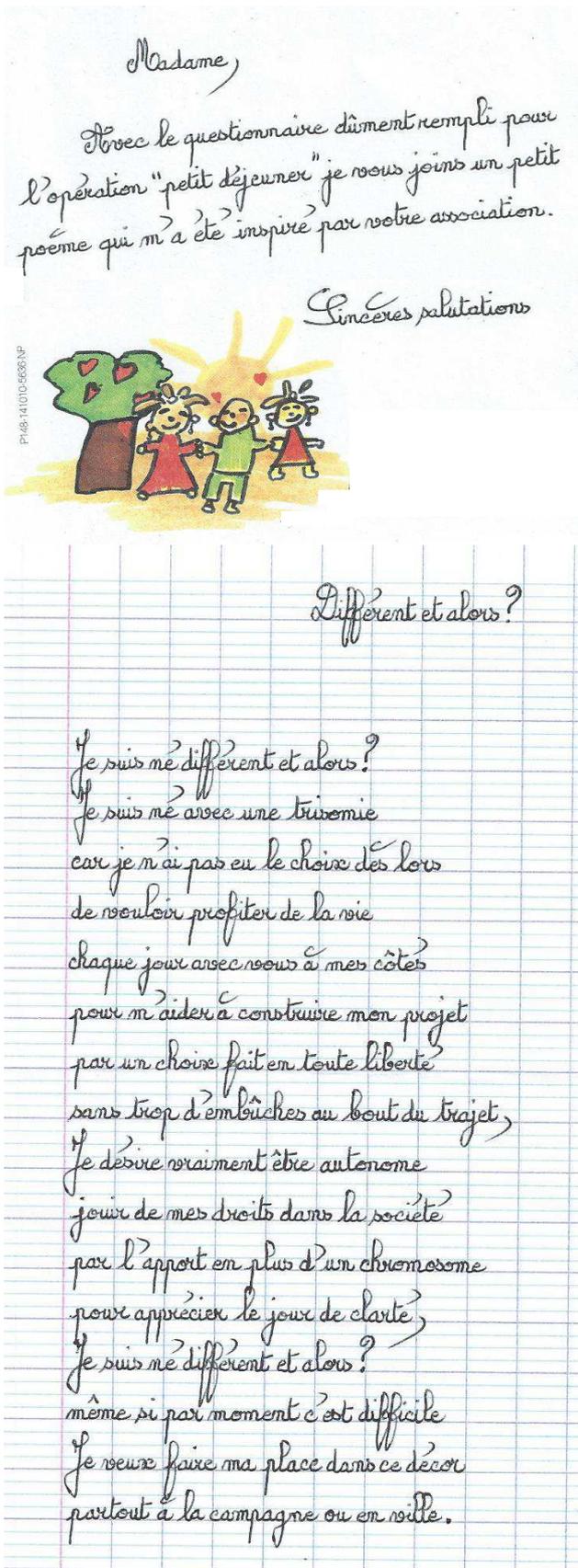
« Merci pour la rose et le sourire qui l'accompagnait. »

« Vous contredisez avec bonheur l'affirmation du philosophe (souvenir éloigné de scolarité) "Le Malheur c'est d'être habitué". Alors, en dépit de cette citation atrabilaire grâce au dévouement de tous et toutes, nous sommes habitués et toujours ravis lors de l'opération Petit déjeuner, opération que nous apprécions depuis longtemps, savourant chaque année le sourire et l'efficacité de cette distribution »

« Sincères félicitations pour le travail accompli aujourd'hui et toute l'année pour les "malmenés de la vie" »

« Dommage qu'aucun trisomique n'ait participé à ma livraison »

« A l'année prochaine avec grand plaisir et mille mercis à vous tous » « A l'année prochaine évidemment ! »



## Campagne d'affichage dans les bus Divia

Depuis novembre 2004, des affiches sont placardées dans les bus Divia pendant la semaine qui précède la journée de la trisomie.

Peut-être avez-vous vu les affiches ?  
Voici une photo ... avant !

Petit moment de détente  
pour les 4 jeunes  
qui ont été choisis cette année  
pour faire la campagne d'affichage  
dans les bus Divia.



Cette année, le visuel de l'affiche  
interpellait le grand public avec  
cette question  
« Tu m'as vu ? ».

Une personne  
avec une trisomie  
se trouve  
effectivement à une fenêtre  
de cet immeuble...  
la trouverez-vous ?

Le sens-caché :

Cette affiche tentait de démontrer  
que les personnes  
avec une trisomie 21  
font partie intégrante  
de notre environnement,  
dans une société  
où  
tout citoyen à sa place.



## Que s'est-il passé en France pour la journée (nationale) de la T21 ?

▫ Plus de 60 grandes villes se sont mobilisées autour de cette Journée Nationale.

▫ Plus de 40 actions diverses et originales ont eu lieu (concert, campagne d'affichage, conférence, jeux, pièce de théâtre, défilé de mode, soirée créole, bal breton, course, match de basket, atelier danse) et des portes ouvertes d'associations.

▫ Plus de 30 000 petits-déjeuners ont été servis dans toute la France (Ardennes, Côte d'Or, Creuse, Drôme, Gard, Hérault, Haute-Loire, Meurthe et Moselle, Puy de Dôme, Var et Vaucluse).

▫ Plus de 1 500 bénévoles ont porté les différents évènements.



## Journée Mondiale de la Trisomie 21.

Un colloque sera organisé à l'occasion de la prochaine Journée Mondiale de la Trisomie 21, par le collectif Alliance pour la Trisomie 21\* les 20 - 21 - 22 mars 2015 à Paris.

Ce colloque traitera essentiellement de la santé, de l'avancée des idées et des pratiques et des avancées scientifiques et médicales.

### La TRISOMIE 21:

- **A longtemps été considérée comme un état de la personne figeant son développement et sa place dans la société alors que des évolutions importantes sont possibles comme le montrent les 25 dernières années : progrès dans les prises en charge des déficiences, progrès dans la représentation que la société a de la personne avec une Trisomie 21, progrès dans l'inclusion dans la société...** ;

- **Est souvent considérée comme une pathologie isolée des autres pathologies entraînant des déficiences intellectuelles alors que les progrès dans la compréhension, les traitements et les prises en charge de ces autres pathologies peuvent induire des progrès semblables dans le domaine de la Trisomie 21 (et inversement) ;**

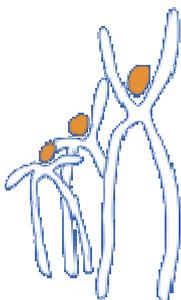
- **Occulte souvent les autres problèmes de santé alors qu'un suivi médical vigilant permet de diagnostiquer rapidement les comorbidités et d'intervenir précocement pour les traiter et améliorer la qualité de vie des personnes concernées ;**

- **Semble constituer une pathologie irréductible des capacités intellectuelles et cognitives en raison de la présence d'un chromosome supplémentaire alors que la recherche progresse pour mettre au point des actions thérapeutiques visant à inhiber les effets de ce chromosome supplémentaire ;**

**Alors, il faut se projeter  
AU DELA DE LA TRISOMIE 21,**  
c'est l'objectif de ces journées.

\* Le collectif Alliance pour la Trisomie 21 se réunit depuis 2012 suite à des discussions entre plusieurs associations désireuses de mieux s'informer sur leurs activités (AFRT, ARIST, Enfants Soleil 01, Grandir à l'École, Reflet 21, Regards sur la Trisomie, Trisomie 21 France, UNAPEI).  
L'objectif premier est l'organisation des Journées Mondiales de la Trisomie 21 .

TRISOMIE 21 France : La lettre d'Information Fédérale N°2 Décembre 2014



ART Association Romande Trisomie 21



Quelques exemples de sigles concernant la trisomie 21



On compte actuellement  
50 000 personnes trisomiques en France,  
400 000 en Europe  
et 8 millions **dans le monde.** ...



## Handicap et (pas ou peu d') emploi !

L'Agefiph (Association de gestion du fonds pour l'insertion professionnelle des personnes handicapées), qui collecte les contributions des entreprises en faveur du handicap et favorise l'insertion de cette population dans l'emploi, a lancé au printemps une campagne nationale de communication. Sous la bannière «handicap & emploi, c'est normal et c'est possible», cette opération de sensibilisation, passée durant deux semaines sur les grandes chaînes de télé, a voulu tout à la fois «montrer que des solutions pragmatiques face au handicap existent» et «encourager les entreprises à poursuivre les recrutements».

Même si la loi incite depuis plusieurs années le monde du travail à changer de pratiques vis-à-vis des personnes en situation de handicap, les choses évoluent lentement. Le taux de chômage des travailleurs handicapés atteint 21% (soit le double du taux de chômage national).

Le bilan est donc plus que mitigé. Pourtant depuis la loi de 1987 (complétée par celle de 2005), les entreprises de plus de 20 personnes sont soumises à l'obligation d'employer au moins 6% de personnes handicapées dans leurs effectifs.

Les entreprises sont certes «de plus en plus mobilisées» sur ce front : en 2012, 46.413 d'entre elles ont dû s'acquitter de cette pénalité, contre 58.000 en 2007.

Le nombre de salariés handicapés employés par les entreprises poursuit sa hausse. En dix ans, les effectifs ont progressé de 60%, sans compter les petites entreprises qui ne sont pas obligées de se plier à cette obligation qui a été renforcée en 2005.

MAIS aujourd'hui ce taux n'excède toujours pas 3%.

Si le seuil de 6% n'est pas atteint, l'entreprise est redevable d'une contribution financière à l'Agefiph ou au Fonds pour l'insertion des personnes handicapées dans la fonction publique (Fiphfp). En outre, depuis le 1er janvier 2010, si aucune action en faveur de l'emploi des travailleurs handicapés n'est engagée pendant plus de trois ans (hormis la contribution à l'Agefiph), le montant de la contribution par bénéficiaire manquant est porté à 1500 fois le smic horaire.

Comme le rappelle l'Agefiph, en incluant l'ensemble de leurs actions (recours à la sous-traitance, accueil de stagiaires...), «92% des entreprises emploient directement ou indirectement des personnes handicapées».

Les entreprises qui n'atteignent pas le quota de personnes handicapées au sein de leur effectif, peuvent choisir d'affecter 10% de la contribution due à l'AGEFIPH à des dépenses déductibles arrêtées dans le cadre de l'application de l'article D 323.2.5 du code du travail.

**10% de cette somme peuvent ainsi être alloués à TRISOMIE 21 Côte d'Or** (en raison de l'arrêté du 9/02/2006 fixant la liste des dépenses déductibles, dans lesquelles notre association s'inscrit pleinement compte tenu de nos actions de formation et d'intégration de personnes porteuses de handicap).

Mais elles butent souvent sur un écueil difficile à résoudre: plus de 80% des handicapés ont un faible niveau d'étude, soit que leur handicap ait perturbé leurs études, soit qu'un travail nécessitant de faibles qualifications soit à l'origine de leur handicap. Se pose donc pour certaines un problème aigu de formation.

Selon une enquête réalisée par Handi2day, un salon de recrutement en ligne et sur mobile dédié aux candidats en situation de handicap, les entreprises recherchent en effet à 80% au moins des bac + 2. Autre enseignement de cette étude, qui a mobilisé une cinquantaine de grandes entreprises de secteurs très diversifiés, le top 3 des métiers les plus recherchés place l'informatique largement en tête (39% des postes à pourvoir), suivie du commerce (11%) et



l'industrie (12%). Quant aux régions dans lesquelles les personnes en situation de handicap ont le plus de chances de décrocher un job, pas de surprise: l'Île-de-France concentre 46% des recrutements, Rhône-Alpes 11% et les Pays de la Loire 6%.

L'enjeu est donc de s'adapter aux besoins des entreprises en améliorant le niveau de formation. L'apprentissage et les contrats en alternance semblent donner de bons résultats. «On a constaté un taux de réussite de 50% six mois après la sortie du contrat. Très souvent, ils décrochent même un CDI», se félicite le délégué général de l'Agefiph.

«Mais est-on sûr du recrutement qualitatif et durable ? s'interroge Véronique Brusteel, conseillère nationale sur l'emploi et la formation à l'Association des paralysés de France (APF). J'ai remarqué une forte précarisation de l'emploi ces dernières années avec une multiplication des contrats courts, s'inquiète la conseillère. Or, quand on a un handicap, on a besoin de temps pour intégrer une équipe, s'adapter à un poste et s'habituer au regard des autres.» Pour l'APF, les prochains chantiers porteront sur l'accompagnement des salariés dans l'entreprise et leur maintien dans l'emploi, ainsi que l'accueil du handicap lourd, qui reste marginal. «Il y a encore un long chemin à parcourir.»

*Sources : Les handicapés de plus en plus victimes de la crise de l'emploi -Christine Lagoutte (31/3/2014)-, Les personnes handicapées restent éloignées du marché du travail -Caroline Piquet (10/3/2014)-, Seul un tiers des personnes handicapées ont un emploi -Marie Bartnik (18/10/2013)-, Handicap: l'objectif pas atteint en 2015 -Figaro - AFP (25/9/2013)- (HOME ECONOMIE EMPLOI et HOME ACTUALITE FLASH ACTU)*

Voir l'objectif du gouvernement annoncé lors de la Conférence nationale du handicap du 11 décembre 2014 (cf. p10)

## Des nouvelles du service insertion

Cette année, 2 axes de travail avec les personnes porteuses de trisomie :

### 1) Intégration professionnelle et maintien dans l'emploi

Un CDI depuis 6 ans et demi et un autre CDI devrait être signé bientôt, deux CDD (contrats aidés) depuis presque 4 ans pour l'un et deux pour l'autre, plusieurs stages (dont l'un de longue durée) ou formation en cours ...

Trois jeunes ont validé chacun plusieurs reconnaissances de savoir-faire professionnels (nettoyage de locaux, palettisation et filmage, manutention avec transpalette, approvisionnement d'un rayon).

2) Travail avec trois plus jeunes dont les situations d'orientation sont peu évidentes et avec certaines familles en difficulté.

Naturellement, en parallèle le travail partenarial continue.

Lors de la dernière réunion du comité de pilotage du FIPHFP, il a été indiqué que l'Etat va ponctionner 29 millions d'euros à l'AGEFIPH et aussi 29 millions d'euros au FIPHFP afin de créer d'avantage d'emplois aidés...

Les contrats aidés sont une bonne formule pour entrer dans l'entreprise (comme salarié et non plus comme stagiaire), et y rester 5 ans (2 ans + prolongation possible de 3 ans avec la reconnaissance de travailleur handicapé), mais leur effet est pervers, car il est financièrement tentant pour l'entreprise de reprendre une nouvelle personne avec un contrat aidé (financé à 90% par l'état) plutôt que d'embaucher la première en CDI à l'issue du contrat aidé ! Il faut espérer que ce n'est pas le seul aspect financier qui prime ...



## INFOS

### Avantages retraite pour les parents d'un enfant handicapé.

Les personnes qui élèvent ou ont élevé des enfants handicapés bénéficient de certains avantages pour leur retraite. Le détail de ces mesures.

#### La majoration de trimestres

Lorsque l'on élève un enfant handicapé, on peut bénéficier, sous certaines conditions, d'une majoration de durée d'assurance-vieillesse. Il est en effet accordé, dans la limite de huit trimestres, un trimestre de majoration pour toute période de 30 mois de versement de l'allocation d'éducation de l'enfant handicapé (ancienne allocation d'éducation spéciale) lorsque s'ajoute à celle-ci : soit le complément de cette allocation, soit la prestation de compensation du handicap (PCH).

#### Le maintien du taux plein à 65 ans

Les parents d'enfants handicapés sont épargnés par le report progressif de l'âge du taux plein prévu par la réforme de 2010.

La règle est la suivante : dès lors qu'un trimestre de majoration de durée d'assurance pour enfant handicapé est attribué à l'assuré, ce dernier bénéficie du taux plein pour la détermination du montant de sa pension dès son 65<sup>ème</sup> anniversaire.

### Conférence nationale du handicap du 11 décembre 2014

#### Quelques mesures annoncées ... et donc à suivre !

Sur le sujet ultra-sensible du manque de prise en charge adaptée pour des milliers d'enfants et adultes handicapés, le président de la République a assuré que "l'objectif est qu'aucune famille, aucune personne ne se retrouve sans solution" ou "ne soit entravée dans son projet de vie".

Il s'est engagé à "au moins garder le rythme" des créations de places dans les établissements spécialisés (+4.000 par an).

Evoquant la scolarisation des enfants handicapés, il a annoncé qu'"à la rentrée 2015, au moins une unité supplémentaire d'enseignement en milieu ordinaire sera ouverte dans chaque département", leur nombre étant "ainsi porté de 200 à 300".

François Hollande a par ailleurs promis une "simplification" des prestations liées au handicap. Ainsi, "à partir de l'année prochaine", les Maisons départementales des personnes handicapées (MDPH), pourront "décider d'accorder l'Allocation adulte handicapé pour une durée plus longue, jusqu'à cinq ans".

Concernant l'emploi, le président Hollande a fixé l'objectif de "triplement" du nombre d'accords relatif au handicap dans les entreprises "d'ici à trois ans" (10% actuellement).

### Ce n'est pas toi que j'attendais

A l'annonce que sa fille est trisomique, le monde de Fabien Toulmé s'écroule. Il va lui falloir traverser une période de rejet et de tristesse pour finalement apprendre à connaître et aimer son enfant. Il raconte dans une BD l'histoire de cette rencontre inattendue.

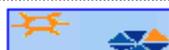
"Ce n'est pas toi que j'attendais": cette bande dessinée, publiée début octobre aux éditions Delcourt, retrace cette rencontre émouvante entre un père et sa fille porteuse d'un handicap non dépisté lors de la grossesse.

Devenir parent est toujours un cap important ! Un mélange d'excitation et de peurs... La première peur étant liée au bien-être de l'enfant, avant, après, et même bien après la naissance !

Fabien Toulmé nous raconte avec une franchise désarmante l'histoire vraie de la naissance de sa seconde fille, dont la trisomie 21 a été détectée très tardivement !

Ses réflexions, ses angoisses, le chamboulement de toute sa vie sont traités ici avec un talent remarquable et beaucoup de sensibilité ! De l'humour dans la retranscription du quotidien, et de la justesse pour l'évocation d'un sujet qui peut faire peur, désamorcé par beaucoup d'humanité!

Une œuvre dont on ressort grandi, et marqué pour longtemps !





**Consultation de dépistage  
et de prévention bucco-dentaire  
pour enfants, adolescents  
et adultes handicapés.**

Pour prendre rendez-vous (la consultation a lieu tous les vendredis matin) ou pour tout renseignement, téléphoner au :

**Service d'odontologie** de l'Hôpital Général  
3 rue du Faubourg Raines  
21000 DIJON  
Tél : **03 80 29 56 06**

**Centre de Référence  
« Maladies Rares »**

**Consultation Trisomie 21**  
Pédiatre-Neuropédiatre :  
(Également ouvert aux adultes)

**Docteur Alice MASUREL-PAULET**



Centre de Génétique  
CHU de **DIJON**  
Hôpital d'enfants  
RV au **03 80 29 53 13**



**Prochains  
Conseils  
d'Administration**

Sachez que **même sans être membre du conseil d'administration, tout adhérent peut demander à assister à ses séances, pour en savoir plus que les "échos du CA" ou/et pour émettre des propositions, exposer un problème...**

Les prochaines séances se tiendront à la maison des associations les **vendredi 13 février et 22 mai 2014 à 20h00.**

**Marjorie CRUZ, Ostéopathe D.O**

le 4ème samedi après midi de chaque mois,

au local 111 rue d'Auxonne  
à Dijon

Gratuit mais sur RV  
à 14h, 15h ou 16h



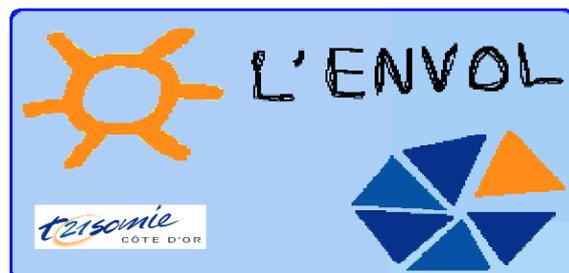
Reprise « après bébé »  
les 28 mars, 25 avril, 30 mai, 27 juin.

Téléphoner une semaine à l'avance  
au 06.32.93.15.26

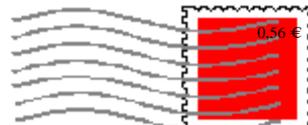
**Assemblée Générale**

Le samedi 7 février 2015 à 14h30  
Salles du Petit Citeaux  
(garderie prévue)  
Venez nombreux !

Si vous voulez recevoir  
**L'ENVOL en couleurs**  
dans votre boîte ... mail !,  
il suffit de le demander par mail  
(ainsi pas d'erreur d'adresse)  
à [daniele.beaujard@orange.fr](mailto:daniele.beaujard@orange.fr)  
et vous le recevrez en format pdf



**Si VOUS CHANGEZ D'ADRESSE**  
n'oubliez pas de nous donner  
**VOS NOUVELLES COORDONNEES**  
cela vous permettra de rester informés...



## Une excellente surprise ...



### Un trisomique habitant Calais a reçu 30.000 cartes postales pour son 30e anniversaire à la suite d'un appel sur Facebook de ses parents, a indiqué sa famille

Tout a débuté le 3 novembre. «*Mon fils a toujours bien aimé voir le courrier et les cartes. J'ai dit à mon mari, on va fêter en grandes pompes ses 30 ans le 22 novembre*», a dit Jacqueline Parisseaux, 61 ans, assistante maternelle. Le couple décide ainsi d'écrire un message sur le compte Facebook du père, demandant à leur vingtaine de contacts d'envoyer une carte à Manuel, qui est pris en charge la semaine au sein d'un Etablissement médico-social pour adultes (EMSA) à Fréthun. «*Mon fils Manuel va avoir 30 ans le 22 novembre. Il est trisomique. Je viens auprès de vous pour vous demander de prendre quelques minutes de votre temps pour lui envoyer une petite carte et faire passer cette info à tous vos amis pour ne pas arrêter cette chaîne. Je vous remercie tous pour votre geste qui rendra mon Manu super heureux*», écrit-il sur Facebook. «*Tout de suite ça a fait boule de neige*», explique Mme Parisseaux. «*On a eu quelques tracasseries avec Facebook car on a eu 120.000 partages et ils ont crû qu'on était une société ou qu'on montait une arnaque*», sourit-elle. Des dizaines, puis des centaines de cartes postales arrivent du monde entier, à tel point que ce n'est plus le facteur qui passe, mais un camion de La Poste pour acheminer par caisse le volumineux courrier. «*On en a eu de partout, du Sri Lanka, de Chicago, de Hong Kong, parfois avec des dessins d'enfant. On a même eu des classes entières d'enfants qui ont tous signé la carte*», glisse-t-elle, sans pouvoir contenir ses larmes. Cette Calaisienne, qui a deux autres enfants, a même dû demander à sa voisine de lui prêter son garage pour pouvoir stocker toutes les cartes postales qu'elle tente tant bien que mal de classer. Samedi, jour de l'anniversaire, elle en a reçu 3.000, portant le total à 30.000, ainsi que de nombreux cadeaux envoyés du monde entier, comme des boîtes de chocolat, des porte-clefs et même des gâteaux. «*Je ne comprends pas pourquoi ça a pris une telle ampleur. Manuel est comme nous, il est ému et en larmes*», confie-t-elle, promettant de conserver toutes les cartes. «*Mais pas de répondre à toutes!*», sourit-elle.



### ... mais aussi une horreur inqualifiable !

#### Des tags nauséabonds contre un bébé atteint de Trisomie 21

«*Loucas mongol* » : le message, nauséabond, est apparu dans Corravillers le week-end dernier. Il a été tagué sur deux poubelles dans les rues du village haut-saônois, voisin des Vosges. Il a aussi été tracé trois fois à la peinture sur la route du col du Mont de Fourche, côté Rupt-sur-Moselle. La cible de ces attaques anonymes n'est autre qu'un bébé de 19 mois porteur de la trisomie 21. «*Il est heureux de vivre, il joue bien* », raconte sa maman, qui parle sans détours de la maladie de son fils. Mais les tags qui visent le petit garçon passent mal : «*J'ai beaucoup pleuré* », confie Florence Humblot. «*Pour le gamin, je ne peux pas ne pas réagir : il faut que ça cesse*.» Fin janvier dernier, un premier message du même style était déjà apparu dans Corravillers, Les parents et la commune avaient porté plainte, mais aucun auteur n'avait été identifié. Suite à l'article de L'Est Républicain, la famille avait néanmoins reçu de nombreux messages de soutien. «*Nous avons été très touchés de voir que les gens étaient sensibles à ce qui nous arrivait* », remercie la maman de Loucas.

**Il n'est jamais trop tard pour cotiser...**  
... plus nous serons **nombreux** et plus nous pourrions être **efficaces** !



Un reçu fiscal sera délivré à partir de 10 €

**Si vous souhaitez rejoindre notre association**

- en tant qu'**adhérent**, il vous en coûtera : 40 Euros
- en tant qu'**adhérent, conjoint ou enfant d'un adhérent** : 25 Euros
- en tant que **sympathisant** : à partir de 10 Euros ...

TRISOMIE 21 Côte d'Or  
est éligible au bénéfice des réductions d'impôt :  
66% des sommes versées sont déductibles de vos impôts  
dans la limite de 20% du revenu net global.

Les chèques sont à libeller à l'ordre de TRISOMIE 21 Côte d'Or  
et à adresser au siège de l'association : TRISOMIE 21 Côte d'Or,  
Maison des associations, C7, 2 rue des Corroyeurs, 21000 DIJON



L'ENVOL : Danièle BEAUJARD (daniele.beaujard@orange.fr) et Dominique MISSEREY (presidencetrisomie21co@gmail.com).  
Impression : Dominique NIMESKERN  
Parution : 2 fois par an.